



Synthèse de la table ronde sur la qualité des milieux de vie 9 mars 2016

Étaient présents :

La commission

M. Gaétan Lebeau, président de la commission
Mme Francine Simard, commissaire
M. Pierre-Constantin Charles, commissaire
Mme Élise Naud, secrétaire-analyste

Les participants

Mme Lida Aghasi, Centre social d'aide aux immigrants
Mme Cathy Anglade, Maison des jeunes La Galerie
M. Alexandre Béland, Éco-Quartier du Sud-Ouest
M. Louis-Henri Bourque, Arrondissement du Sud-Ouest
M. Guy Biron, RESO
Mme Élyse Cossette, CIUSSS du Sud-Ouest-Verdun
Mme Andréanne Dione, Pro Vert Sud-Ouest
M. Benoit Ferland, Bâtir son quartier
Mme Shannon Franssen, Solidarité Saint-Henri
M. Charles Gagnon, RESO
Mme Aude Husson, Station Famille
Mme Assia Kada, Concertation Ville Émard – Côte-Saint-Paul
Mme Elsa Lemaire, Famijeunes
Mme Madeleine Martins, Habitat pour l'humanité
Mme Marie-Michelle Mondor, CIUSSS du Sud-Ouest-Verdun
M. Cyril Morgan, Mission Bon Accueil
M. Serge Quenneville, Éco-Quartier du Sud-Ouest
M. François Tremblay, ACHIM

La journée a débuté par une série de présentations¹. M. Bourque de l'arrondissement du Sud-Ouest, Mme Franssen de Solidarité Saint-Henri ainsi

¹ Les présentations sont disponibles sur le site Web de l'OCPM dans le dossier de documentation de la consultation publique sous l'onglet des travaux de la commission (documents 6.2.1, 6.2.2 et 6.2.3)



que Mme Kada de Concertation Ville-Émard – Côte-Saint-Paul ont chacun leur tour présenté le territoire à l'étude et quelques enjeux liés à la qualité des milieux de vie.

Le volet aménagement

Par la suite, en trois petits groupes, les participants ont discuté des enjeux d'aménagement déjà identifiés, en ont ajouté s'ils le désiraient pour ensuite retenir ceux qui étaient prioritaires.

Groupe # 1

1) L'environnement

Pour ce groupe de participants, les mesures de mitigation (bruit, poussières, îlots de chaleur, etc.) liées à la présence de l'échangeur ainsi qu'au chantier en cours de l'échangeur doivent être mises en place en même temps que les travaux et pour la durée de vie de l'échangeur. Les participants ont notamment mentionné que l'espace entre les infrastructures et le cadre bâti environnant est un enjeu pour la mise en place des mesures d'atténuation des nuisances.

Quelques solutions pratiques ont été amenées par ces participants : l'utilisation d'espèces végétales selon les polluants identifiés; l'implantation d'un programme de rénovation des bâtiments existants pour l'implantation systématique de toits verts afin d'atténuer les effets d'îlots de chaleur; l'électrification des transports ferroviaires afin de diminuer le bruit des trains dans Saint-Henri.

2) L'aménagement du territoire visé en fonction des usages

Le groupe de participants se questionne sur les mécanismes qui peuvent être mis en place pour que la planification soit continue dans le temps. Ils proposent, entre autres, d'implanter des mécanismes de suivi où le milieu est partie prenante et peut suivre l'évolution de la planification du secteur. Ils demandent également le maintien des secteurs d'emplois (Secteur Cabot, secteur de l'Église, etc.), mais de manière conséquente avec les besoins des quartiers (privilégier les emplois locaux), de l'arrondissement et de la ville, accompagné de financement adéquat pour un véritable développement intégré.



3) Les logements

Concernant les logements, plusieurs éléments sont à considérer pour ces participants. Il y a un besoin de grands logements pour les familles (3 chambres à coucher et plus) et aussi pour les petits ménages à faible revenu. Il faut favoriser le développement de divers types de logements abordables. L'entretien et la salubrité du parc de logements existant en intégrant des mécanismes de maintien des populations en place est également une priorité. Ils ont également souligné que la construction de logements communautaires ne doit pas se faire n'importe où. Le secteur Cabot, secteur industriel en transformation, n'est pas un endroit à privilégier pour le développement résidentiel, selon ces participants.

Des trois priorités identifiées par ces participants émergeraient un milieu de vie agréable, sécuritaire et en santé.

Groupe # 2

4) La santé et la sécurité environnementales

- Des espaces verts entretenus et sécuritaires
- Prévenir le vol, le vandalisme et les graffitis
- Aménagement participatif : inclure dans le PDUES la participation citoyenne en vue de soutenir l'empowerment des individus
- Encourager la participation des personnes analphabètes
- Réaliser des études environnementales pour connaître les impacts des diverses pollutions sur la santé des résidents

5) La qualité des milieux de vie

- Adéquation entre aménagement des espaces publics et des besoins de la population
- Utiliser les nouvelles technologies pour amoindrir l'impact des nouvelles constructions sur la population

6) Sécurité alimentaire et accès à une offre adéquate

- Accessibilité à une offre alimentaire abordable et de qualité



7) Accès au logement communautaire et abordable

- Disparités entre les quartiers, mettre en place des mesures transversales, mais adaptées sur le plan local

Les éléments identifiés permettraient le développement d'un citoyen heureux, un peu plus engagé et en santé de manière générale.

Groupe # 3

Ce groupe de participants a utilisé des concepts dits « canopées » (en référence à l'idée de concept parapluie) afin de regrouper les principes les plus importants, selon eux.

8) La cohabitation avec les infrastructures

Il est important, selon ce groupe de participants, de prévoir des aménagements qui vont aider et favoriser une bonne cohabitation avec les infrastructures, en portant une attention toute particulière à l'aménagement des espaces verts et à la limitation du bruit et de la pollution, de sorte à minimiser les risques en santé publique. Selon eux, la qualité de vie en général des quartiers impactés en dépend.

9) S'assurer de l'équilibre social

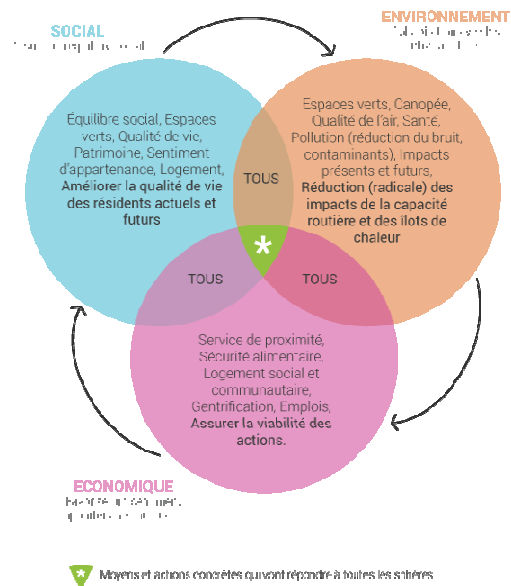
Pour ces participants, s'assurer de l'équilibre social signifie, entre autres, de créer une mixité géographique dans les aménagements, de contrôler la gentrification commerciale et résidentielle et de ne créer ni des ghettos de riches, ni des ghettos de pauvres. Ce maintien de l'équilibre social et la lutte à la gentrification peut se faire par la mise en réserve de terrains pour des logements communautaires au-delà de la Stratégie d'inclusion de logement abordable de la Ville de Montréal.

10) Favoriser le développement d'un sentiment d'appartenance au quartier

Ces participants considèrent que les aménagements et l'identification d'enjeux locaux partagés par tous, tels la culture, le patrimoine et l'identité, contribueront à développer un sentiment d'appartenance au quartier, une *culture de village*, qui sera propice au décroisement des populations.



Le schéma produit par le groupe # 3 illustre comment les trois éléments identifiés permettraient d'améliorer la qualité des milieux de vie par les aménagements.



Le volet social

En après-midi, les participants ont été invités à faire le même exercice en ayant en tête les enjeux sociaux liés à la qualité des milieux de vie.

Groupe # 1

1) Le développement des milieux de vie communautaires

Pour ces participants, le développement des milieux de vie demande de rendre la population de plus en plus autonome, de lui donner les outils nécessaires en fonction de ses besoins afin qu'elle se prenne en charge et qu'elle puisse avoir une voix et un impact dans son milieu.



Le logement prend une place importante dans les milieux de vie. Avoir un toit sur la tête est primordial avant de faire autre chose. Les lieux publics et de sociabilisation sont également importants afin de stimuler l'entraide et la solidarité et éviter la marginalisation et l'isolement des populations défavorisées. Les logements communautaires ou sociaux peuvent également aider au maintien des populations en place et réduire les effets de la gentrification résidentielle.

2) L'identité / le devoir de mémoire / la langue

Les éléments identifiés par ce groupe de participants tournent autour du sentiment d'appartenance qui peut renforcer le développement des communautés. La mise en valeur du bâti patrimonial et la reconnaissance de l'histoire d'un quartier peuvent donner une âme au quartier et une fierté aux résidents, ce qui peut à son tour renforcer le tissu social et communautaire : encourager les populations à s'engager, pour une reconnaissance collective de la valeur du milieu.

3) Vigilance face à la gentrification

Pour ce groupe, il faut mettre les moyens en place pour atténuer les impacts de la gentrification et pour maintenir les populations en place. À cette fin, il est important de maintenir des loyers abordables par différents moyens dont la construction de logements communautaires.

Travailler ces trois thèmes permettrait aux résidents, selon le groupe, de mieux s'approprier leur quartier tout en favorisant l'entraide, l'autonomie et la cohésion.

Groupe # 2

Ce groupe de participants propose de travailler avec une approche axée sur les lieux à améliorer, tout en ayant une vision globale : développer une vie de quartier avec un équilibre entre les fonctions (commerces, emplois, logements) et briser l'isolement des personnes vulnérables. Dans cette optique, ils ont identifié quelques lieux rassembleurs ; notamment le secteur de l'ancien cœur du village de Côte-Saint-Paul sur la rue de L'Église pour le développement d'une rue commerciale vivante et diversifiée.

Groupe # 3



1) La lutte à la pauvreté

Par lutte à la pauvreté, ce groupe de participants entend : réduction des inégalités, inclusion des exclus, lutte à la gentrification, briser l'isolement social et physique, s'assurer de l'équilibre social. Pour y arriver, ils proposent une approche différenciée par quartier.

2) Favoriser le sentiment d'appartenance

Pour ces participants, le sentiment d'appartenance inclut le devoir de mémoire, l'identité du quartier, la langue et l'intégration des immigrants, le développement du logement social et communautaire, la présence de services de proximité et la sécurité alimentaire. Ils ont également mentionné de favoriser les activités sociocommunautaires par des interventions sociales.

3) L'accessibilité géographique et économique aux services

L'accessibilité aux services se résume par la planification et le développement d'un quartier complet. Ce concept est défini par les participants par un quartier qui comprend des logements, des services et des commerces, des activités culturelles, des activités de loisirs, des équipements collectifs ainsi que des parcs.

Les trois éléments identifiés favoriseraient, selon le groupe, une grande qualité de vie, des citoyens épanouis dont les besoins sont comblés.